

Règlement de l'Appel à Projets OKOTE visant à soutenir des initiatives engagées sur Saint-Louis Agglomération

Présentation de l'appel à projets

Contexte

Le dispositif OKOTE lancé à l'initiative de France Active Alsace est une plateforme, qui se positionne comme un accélérateur de projets à fort impact social et / ou environnemental sur le territoire alsacien, et qui propose une solution de financement mobilisant trois sources conjointes : les dons des citoyens, les participations de partenaires publics et privés. Cela fonctionne sur le principe de l'abondement participatif : pour chaque euro collecté, chaque partenaire abonde du même montant.

En 2024, L'Archipel de Kembs a fait l'objet d'une première campagne-test, soutenue par le dispositif Okote. Cette 1^{ère} édition-test a permis à l'Archipel de financer l'achat de matériels pédagogiques, l'aménagement de la nouvelle épicerie et de la cuisine pédagogique associative, ainsi que de mener des ateliers pédagogiques avec les écoles et périscolaires.

Fort de ce succès, Saint-Louis Agglomération souhaite lancer un appel à projet pour 2025 et invite les associations et entreprises de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) de Saint-Louis Agglomération à contribuer à un projet qui agisse pour le bien commun, de façon innovante sur un enjeu de société (transition écologique, lien social, alimentation saine, réduction des déchets, etc.).

Afin d'encourager les initiatives locales, Saint-Louis Agglomération souhaite soutenir des projets sous forme de subventions via France Active Alsace, mais propose également un accompagnement par France Active Alsace à la communication, à la formalisation d'un modèle économique, etc.

Le présent appel à projets est valable pour des actions réalisées avant la fin de l'année 2026. La campagne de financement devra débuter avant le 31 mars 2026.

Structures concernées

Les candidats à cet appel à projets devront être des associations ou des entreprises de l'ESS implantées, ou ayant une activité importante sur le territoire de Saint-Louis Agglomération.

Le soutien de Saint-Louis Agglomération

Le soutien de Saint-Louis Agglomération aux projets retenus :

- Subvention versée par l'intermédiaire de France Active Alsace pour la réalisation d'un projet, sélectionné sur la base des critères d'éligibilité, agissant pour le bien commun, de façon innovante sur un enjeu de société. Les montants accordés seront à destination exclusive de cette finalité.
- Financement de l'accompagnement apporté par France Active Alsace au porteur de projet (modèle économique, cadrage d'un projet, communication, etc.) ;
- Communication de l'Appel à Projet, de la Campagne de Financement, etc.

Conditions d'attribution de la subvention

Afin d'être recevables, les projets devront répondre à l'ensemble des critères suivants :

- **Territoire d'impact** : les porteurs de projet, implantés sur le territoire de SLA, doivent développer des actions à impact sur le territoire de SLA ;
- **Stade de vie de la structure porteuse** : existante ou en création. Dans tous les cas, la structure doit être en capacité de piloter son projet et de trouver un modèle économique ;
- **Innovation** : projet innovant (réponse à un besoin non couvert) ou qui renouvelle les façons d'agir ;
- **Intérêt général** : projet ayant un caractère avéré d'intérêt général ; projet qui répond à un besoin local, non concurrentiel, et ne s'adressant pas qu'aux membres de la structure. Un projet qui présente une dimension sociale et/ou environnementale forte ;

Les demandes de financement et d'accompagnement seront étudiées par Saint-Louis Agglomération avec l'aide de France Active Alsace. Le porteur du projet sera informé par courrier de la décision prise concernant le contenu et le montant de l'accompagnement alloué (la collectivité soutiendra le candidat dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée à cette opération, soit 5000 € de subvention à répartir entre les différents projets retenus).

Saint-Louis Agglomération pourra, le cas échéant, prendre contact avec les candidats afin d'obtenir toute précision qu'elle jugera utile, et, à cet effet, se réserve le droit de réclamer toute pièce qui lui semblera nécessaire. Plusieurs structures peuvent être retenues dans le cadre de cet appel à projets, de façon à multiplier les effets attendus.

Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats non retenus.

Les propositions de projets seront analysées par le Comité de suivi en fonction des motivations des porteurs et dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévue pour cet

appel à projets. Les subventions feront l'objet d'une validation par Saint-Louis Agglomération.

La subvention versée par Saint-Louis Agglomération doit être utilisée uniquement pour répondre aux objectifs définis dans le dossier de candidature et uniquement dans le cadre de l'opération décrite. Tout manquement aux présentes obligations ou toute annulation de l'opération ou de l'action entraîne la résiliation de plein droit de la subvention, sauf demande argumentée du bénéficiaire.

Missions soutenues et attendues du candidat

Les missions soutenues devront relever d'une :

- **Action innovante sur un enjeu de société : accélérer la transition écologique, accompagner l'avancée en âge, renforcer le lien social, favoriser l'accès à une alimentation saine et durable, réduire et réutiliser les déchets ...**
- **Action d'intérêt général : elle sert le bien commun et est ouverte à toutes et tous**
- **Action nouvelle pour votre structure ou en phase de développement**

Suivi de l'opération

Il sera demandé aux candidats retenus de fournir des éléments de suivi de l'action subventionnée :

- Compte-rendu de la campagne de financement Okoté et de l'accompagnement effectué par France Active Alsace incluant à minima les participations financières de structures privées et des citoyens, et tout autre élément permettant d'évaluer l'impact de la campagne de financement (partenariats, formations, etc...)
- Compte-rendu du projet et des dépenses associées, et tout autre élément permettant de justifier la réalisation de l'opération et d'évaluer son impact (photographies, ...)

La subvention sera versée au porteur du projet par France Active Alsace qui est chargée de faire l'intermédiaire de cette opération pour le compte de Saint-Louis Agglomération. La subvention ne pourra être versée qu'après réception de ces éléments. Tout bilan non parvenu à France Active Alsace dans un délai de deux mois suivant la fin de l'opération entraînera la perte du bénéfice de cette subvention.

Déclaration de candidature

Le candidat est invité à faire acte de candidature, via le formulaire en ligne et les documents administratifs suivants :

- Copie des statuts de l'association / entreprise ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB) aux normes SEPA : BIC/IBAN. Il convient impérativement de veiller à ce que la domiciliation bancaire corresponde à celle de l'association / entreprise.

Ces documents pourront être envoyés par mail (voir rubrique contact ci-dessous).

L'intention de projet est à envoyer via le lien suivant, en complétant le formulaire en ligne : <https://www.okote.fr/lancez-votre-projet> (les rubriques à renseigner sont également indiquées dans le formulaire ci-dessous)

Calendrier

- 1- Dépôt du dossier de candidature via le formulaire en ligne entre le 30 juin et le 10 août 2025
- 2- Lancement de la campagne de financement avant le 31 mars 2026
- 3- Evaluation du projet à transmettre à Saint-Louis Agglomération / France Active Alsace à la fin de l'opération et au plus tard le 28 février 2027

Pour toutes demandes de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

François FINANCE
Saint-Louis Agglomération – Service Développement Rural
9 Croisée des Lys - Immeuble « Le Reflet » - 68300 Saint-Louis
Tél : 07 63 92 47 90
E-mail : finance.francois@agglo-saint-louis.fr

[Voir la version en ligne](#)

Formulaire de candidature

Appel à projets OKOTE – Initiatives engagées – Saint-Louis Agglomération

Lancez votre projet

Vous souhaitez lancer une campagne sur Okoté ? Si vous avez déjà participé à une réunion d'information collective, vous pouvez dès à présent répondre à notre Appel à Manifestation d'Intérêt en remplissant le formulaire ci-dessous !

En cas de difficultés d'accès au formulaire, cliquez-ici

Appel à manifestation d'intérêt Okoté



L'objet du présent appel à manifestations d'intérêt (AMI) est d'identifier des projets susceptibles d'être proposés sur la plateforme de cofinancement Okoté. **Ce formulaire est un premier contact, ce n'est pas un dossier de candidature en vue d'une sélection.** En répondant aux questions suivantes, vous nous apportez des informations qui nous seront utiles avant de vous recontacter. C'est lors des échanges qui vont suivre que nous pourrions ensemble déterminer la pertinence que votre projet soit candidat à Okoté.

(Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires *)

La structure qui porte le projet : 1 / 7

PAGE SUIVANTE >

Pour contacter l'auteur-riche de ce formulaire, [cliquez ici](#)
Ne communiquez aucun mot de passe via Framafoms.

Propulsé par Yakforms

La structure qui porte le projet : 2 / 7

Votre structure

Nom de la structure *

Forme juridique *

- Sélectionner -



Présentation rapide (champ d'action, missions) *

< PAGE PRÉCÉDENTE

PAGE SUIVANTE >

Le projet à financer : 3 / 7

Votre projet

Nom du projet (s'il en a déjà un)

Description du projet à financer (en quelques lignes) *

Territoire(s), ville(s) où va se réaliser votre projet (obligatoirement en Alsace) *

En quoi votre projet est innovant et/ou transformateur ? (Innovant pour votre secteur d'activité ou votre territoire, transformateur pour faire face à des enjeux environnementaux, sociétaux, ...) *

Bénéficiez-vous déjà d'un soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace, de Mulhouse Alsace Agglomération, de l'Eurometropole de Strasbourg ou de la Communauté d'Agglomération de Haguenau ? *

- ☐ oui, pour ce projet en particulier
- ☐ oui, pour le fonctionnement de la structure
- ☐ non

< PAGE PRÉCÉDENTE

PAGE SUIVANTE >

La campagne Okoté : 4 / 7

Quel montant approximatif souhaiteriez-vous collecter ? *

€

Merci de lire et cocher ci-dessous : *

☐ J'ai pris connaissance des caractéristiques requises pour les projets qui font campagne sur Okoté, à savoir :

• TERRITOIRE : Votre structure porteuse peut-être existante ou en création, elle doit-être localisée et avoir des impacts en Alsace. • ÉMERGENCE: Votre projet doit-être nouveau pour la structure porteuse et/ou le territoire d'action. • INNOVATION: Votre projet doit permettre de changer les façons d'agir pour la structure ou le territoire. • IMPACT : Votre projet doit avoir un caractère d'intérêt général. • COMMUNAUTÉ : Vous avez l'enjeu de mobiliser vos soutiens et développer une communauté de citoyens.

Qu'est ce qui vous intéresse le plus parmi les opportunités offertes par Okoté ?

Opportunités : *

- ☐ Levier de Financement
- ☐ Partenariat avec les entreprises
- ☐ Partenariat avec les collectivités
- ☐ Opération de communication grand public
- ☐ Accompagnement à la stratégie de levée de fonds

Commentaires :

< PAGE PRÉCÉDENTE

PAGE SUIVANTE >

Le porteur de projet : 5 / 7

Vous

Nom *

Prénom *

Fonction

Mail *

Numéro de téléphone

[< PAGE PRÉCÉDENTE](#)

[PAGE SUIVANTE >](#)

Informations complémentaires : 6 / 7

Comment avez-vous connu Okoté ?

Par quel moyen / intermédiaire ? *

- Sélectionner -

Précisez (nom de la structure, personne ou média)

Etes-vous accompagné par France Active Alsace ? *

☐ Oui

☐ Non

Autres informations (commentaires, compléments, questions, ...)

Consentement sur le traitement de mes données personnelles *

☐ En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées et traitées pour permettre de me recontacter. Aucune exploitation commerciale ne sera faite des données conservées. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez nous contacter à : contact@okote.fr

< PAGE PRÉCÉDENTE

SOUMETTRE